

Restructuration terminée

ASILE

Les directions de la Santé et de la Sécurité se sont réparties les tâches.

En août 2015, le Conseil exécutif a décidé de procéder à des optimisations dans les domaines de l'aide sociale et de l'intégration en prévision à la restructuration du domaine de l'asile à l'échelon fédéral. Il en est résulté une Stratégie de l'asile et des réfugiés du canton, que le Conseil exécutif a approuvée en août 2016.

Lors de l'approbation de la planification détaillée, le Conseil exécutif a chargé la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) et la Direction de la sécurité (DSE) de mettre en œuvre le projet de restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés. Celui-ci s'est terminé en octobre 2020.

Responsabilités redéfinies

Les étapes principales de la mise en œuvre ont été la redéfinition des responsabilités entre la DSSI et la DSE et l'adaptation des bases juridiques. Dans cinq régions du canton, la DSSI a passé des contrats avec des organisations partenaires, à qui elle a confié la gestion opérationnelle. Elle a établi un nouveau plan pour les requérants d'asile mineurs non accompagnés et conclu un nouveau contrat de prestations avec le partenaire spécialisé. De son côté, la DSE a arrêté les procédures et les contrats de prestations concernant les renvois, l'aide d'urgence et les centres de retour. **CBE**

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril).....	69.39	68.81
Huile de chauffage par 100 litres.....	85.40	84.90

Prix indicatif 3000 6000 litres

PUBLICITÉ

ROY MAZOUT ET DIESEL
032 941 46 17 - 079 446 32 38 - 2613 Villeret
contact@roymazout.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j / 7

SLI	1889.0	+0.4%
NASDAQ COMP.	13806.6	+1.4%
DAX 30	15692.9	+0.3%
SMI	11570.6	+0.5%
SMIM	3306.0	+0.5%
DJ EURO STOXX 50	4089.3	+0.2%
FTSE 100	7069.0	+0.0%
SPI	14918.5	+0.5%
DOW JONES	34686.6	+0.3%

BONHÔTE
TEL. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%31.12
B.Alt. M-Perf. CL (CHF).....	14867.00	5.3
B.Asym.-Global CL B (CHF).....	108.04	3.3
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF).....	95.43	2.0
B.Sel.-Gl.Em. M-Fonds (CHF).....	171.73	8.3
B.Sel.-O. HR M-Fonds (CHF).....	95.58	1.3
B.Str.-Monde (CHF).....	155.13	6.5
B.Impact Fund Class I (CHF).....	114.30	4.8
Bonhôte-Immobilier SICAV.....	157.60	1.6

Bienne ne veut plus du centre de Boujean

MIGRANTS Accordée jusqu'en octobre, une prolongation de l'affectation du terrain pour les requérants d'asile déboutés est remise en cause. La Ville de Bienne a répondu négativement à une demande du canton de Berne.

PAR MAEVA PLEINES

Un peu cavalière, l'attitude du canton de Berne. Voilà ce qu'estiment les autorités biennoises. En mai 2017, une autorisation avait été demandée pour utiliser les baraques de chantier à Bienne-Boujean pour héberger des requérants d'asile. «Nous avions alors autorisé une affectation temporaire jusqu'en octobre 2021, bien que la loi de construction ne permette pas d'habiter les containers sur le long terme. Il s'agissait d'une exception, car la situation était alors très tendue pour abriter le flux conséquent de migrants», raconte le responsable biennois de l'Action sociale et de la sécurité. Beat Feurer appuie bien que l'accord était clairement limité dans le temps.

Bienne aurait dû discuter, plutôt que nous mettre le couteau sous la gorge.”

BEAT FEURER
RESPONSABLE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SÉCURITÉ À BIENNE

Pour cette raison, lorsque le canton a demandé à la Ville de prolonger l'affectation jusqu'à la fin 2022, le Conseil municipal a répondu par la négative. Une décision transmise dans un courrier daté de la fin avril, communiquée hier aux médias par les autorités bernoises. «En plus de la réflexion juridique mentionnée, nous avons aussi refusé pour des raisons sociales. Depuis 2020, le site a été transformé en centre uniquement de renvoi, ce qui a modifié les conditions-cadres. La situation pour les familles de requérants déboutés est devenue inacceptable, notamment avec des interventions ponctuelles de po-



Bienne refuse de prolonger l'utilisation à fin 2022 pour des raisons juridiques et sociales. ARCHIVES

lice», relate le responsable de l'Action sociale et de la sécurité. Afin de remédier à ces problèmes, la Ville avait demandé de donner accès au centre à des associations d'aide pour organiser des activités. Elle avait également suggéré de laisser les familles occuper des logements privés, ce qui se pratiquait encore jusqu'en juillet 2020. Deux requêtes balayées par le canton.

Négociations mal entamées

«Actuellement, la situation n'est plus aussi tendue pour accueillir les migrants. Sans compter que le canton a disposé de quatre ans pour réfléchir à une solution», estime Beat Feurer. Le conseiller municipal ne cache pas que l'approche de Berne ne présage rien de bon pour les négociations. «Pour l'instant, nous avons décliné la demande de prolongation informelle et nous venons de recevoir la requête officielle. Je ne peux pas encore me prononcer

sur le résultat des discussions, mais Berne a fait un faux pas en s'adressant aux médias à ce stade. Il aurait d'abord fallu se mettre à table ensemble, plutôt que nous mettre le couteau sous la gorge en ameutant la presse.»

Dans son communiqué, le canton rappelle que plusieurs des requêtes de Bienne avaient été mises en œuvre, mais les autres ne sont pas admises par la législation. Il ajoute qu'il est clair que la fermeture du centre de retour de Bienne-Boujean en octobre n'améliorera pas la situation pour les habitantes et les habitants concernés, mais qu'au contraire elle provoquera une forte détérioration». Les autorités bernoises jugent que, suite à une phase de stabilisation ces derniers mois, le centre a désormais un fonctionnement ordonné. «Il offre des possibilités d'hébergement séparé, en particulier pour les familles. Sa fermeture affecterait tout

particulièrement les enfants car ils vont à l'école à Bienne, ce qui leur a permis de nouer des contacts sociaux», notent-elles. Après le refus d'implanter un centre de retour à Prêles, au motif notamment que le site est trop excentré, c'est Bienne-Boujean qui avait été désigné pour sa situation centrale. Pour Berne, il est peu probable de trouver un site de remplacement offrant les mêmes avantages. Un recours aux abris souterrains de la protection civile, utilisés en 2015 et 2016, «serait à éviter». Ceux-ci ne sont, par ailleurs, pas adaptés aux familles. Les possibilités d'hébergement restent limitées en raison de la pandémie, c'est pourquoi le canton espère toujours trouver une solution amiable avec la Ville de Bienne. Beat Feurer rappelle, quant à lui, que le futur de ces requérants relève de la responsabilité du canton, et non de la Ville de Bienne.

Une exposition tout en relief

LA NEUVEVILLE Le peintre biennois Jacques Moeschler présente ses œuvres à la galerie Comquecom.

La galerie neuvevilloise Comquecom accueille un nouvel invité pour l'exposition qui débutera le 10 juin prochain. L'artiste plasticien Jacques Moeschler proposera des œuvres qui feront voyager les visiteurs de la galerie dans la matière et les différentes dimensions.

Né à Bienne, Jacques Moeschler a voyagé durant des années pour son art entre Paris et New York tout en exposant ses installations, sculptures et toiles un peu partout dans le monde. Il aime explorer

les matériaux de la peinture et ses recherches l'ont poussé vers la troisième dimension. Artiste multi-facettes, Jacques Moeschler proposera au public de découvrir des œuvres très variées et même des dessins et peintures de nus. En bonus: recettes de peinture en performances. **C-MPR**

Expo de Jacques Moeschler, du 10 juin au 30 juin. Vernissage en présence de l'artiste les 10, 11 et 12 juin de 18h à 20h. www.galerie-comquecom.ch



Voyage dans la matière avec Jacques Moeschler.LDD

EN BREF

SONCEBOZ

La Maison de l'enfance bloquée

Le projet de construction de la Maison de l'enfance à Sonceboz est actuellement bloqué par des oppositions. La procédure suit son cours, qui s'avère longue en raison des divers délais légaux, a fait savoir l'exécutif. **MPR**

JARDINS MUSICAUX

Une édition haute en couleur

La 24e édition du Festival Les Jardins Musicaux aura lieu du 15 au 29 août sur le site d'Evologia à Cernier et dans les Parcs Chasseral et du Doubs. La programmation explore des genres musicaux variés et propose des musiques contemporaines, classiques, baroques, jazz et actuelles portées par des artistes suisses et internationaux. Sept Bal(l)ades dans les Parcs complètent les 24 concerts, ciné-concerts, spectacles et opéras programmés sur le site d'Evologia. Billeterie: billetterie@jardinsmusicaux.ch ou 032 889 36 05. **C-MPR**

NOMINATION

Le Jurassien Jacques Gerber à l'honneur

Le ministre jurassien Jacques Gerber a été élu à la vice-présidence de la Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO), qui a fêté ses 50 ans d'existence, hier à Muttenz (BL). Le conseiller d'Etat argovien Markus Dieth a été élu à la présidence pour la période 2021-2023. A l'occasion de cet anniversaire, les cantons du Nord-Ouest (BS, BL, AG, SO et JU) ont adopté la «Charte du climat». Ils entendent ainsi affirmer leur volonté de renforcer leur coopération en matière de politique climatique. **ATS**

PAROISSES

Études bibliques dans les jardins

Les paroisses réformées de Courtelary et Saint-Imier proposent des études bibliques dans les jardins de certains paroissiens pour ce début d'été. Une thématique, un texte, un temps de partage et un verre de l'amitié, voici le programme de ces soirées. Prochains rendez-vous: le 24 juin à 19h. Infos et inscriptions au 076 713 39 55 pour Courtelary et au 076 40 82 50 pour Saint-Imier. **C-MPR**